

# CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

<b>A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP</b>										
<p>Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.</p> <p>Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application de l'Article L.1334-8, seuls les revêtements des parties communes sont concernés (sans omettre, par exemple, la partie extérieure de la porte palière).</p> <p>La recherche de canalisations en plomb ne fait pas partie du champ d'application du CREP.</p> <p>Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie</p>										
<b>B Objet du CREP</b>										
<input checked="" type="checkbox"/> Les parties privatives					<input checked="" type="checkbox"/> Avant la vente					
<input type="checkbox"/> Occupées					<input type="checkbox"/> Ou avant la mise en location					
Par des enfants mineurs : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non										
Nombre d'enfants de moins de 6 ans :										
<input type="checkbox"/> Ou les parties communes d'un immeuble					<input type="checkbox"/> Avant travaux					
<b>C Adresse du bien</b>					<b>D Propriétaire</b>					
14 boulevard Boriglione 06380 MOULINET					Nom : VILLE DE NICE Adresse : 5 rue de l'Hotel de Ville 06364 NICE Cedex 4					
<b>E Commanditaire de la mission</b>										
Nom : VILLE DE NICE Qualité : Administration					Adresse : 5 rue de l'Hotel de Ville 06364 NICE Cedex 4					
<b>F L'appareil à fluorescence X</b>										
Nom du fabricant de l'appareil : HEURESIS					Nature du radionucléide : Co57-3901					
Modèle de l'appareil : PB200i					Date du dernier chargement de la source : 24/05/2019					
N° de série : 8107					Activité de la source à cette date : 185 MBq					
<b>G Dates et validité du constat</b>										
N° Constat : 37167 P					Date du rapport : 01/08/2019					
Date du constat : 01/08/2019					Date limite de validité : 31/07/2020					
<b>H Conclusion</b>										
Classement des unités de diagnostic :										
Total	Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
354	27	7,63 %	320	90,40 %	0	0,00 %	0	0,00 %	7	1,98 %
<b>Des revêtements dégradés contenant du plomb (classe 3) ont été mis en évidence.</b>										
En application de l'article L. 1334-9 du code de la santé publique, le propriétaire du bien, objet de ce constat, doit effectuer les travaux appropriés pour supprimer l'exposition au plomb, tout en garantissant la sécurité des occupants. Il doit également transmettre une copie complète du constat, annexes comprises, aux occupants de l'immeuble ou de la partie d'immeuble concernée et à toute personne amenée à effectuer des travaux dans cet immeuble ou la partie d'immeuble concernée.										
<b>I Auteur du constat</b>										
Signature 			Cabinet : <b>EX'IM AZUR</b> Nom du responsable : <b>WEGENER Matthias</b> Nom du diagnostiqueur : <b>CABRIEL Thomas</b> Organisme d'assurance : <b>LSN Assurances</b> Police : <b>A007 - FR00011639E018A</b>							

## SOMMAIRE

### PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP .....	1
OBJET DU CREP .....	1
ADRESSE DU BIEN .....	1
PROPRIETAIRE .....	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION .....	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X .....	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT .....	1
CONCLUSION .....	1
AUTEUR DU CONSTAT .....	1

### RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES ..... 3

ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB .....	3
- ARTICLES L. 1334-5 A L. 1334-10 ET R. 1334-10 A R. 1334-12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE .....	3

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION ..... 3

L'AUTEUR DU CONSTAT .....	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR) .....	3
ÉTALONNAGE DE L'APPAREIL .....	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL .....	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER .....	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION .....	3
OCCUPATION DU BIEN .....	3
LISTE DES LOCAUX VISITES .....	4
LISTE DES LOCAUX NON VISITES .....	4

### METHODOLOGIE EMPLOYEE ..... 4

VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X .....	5
STRATEGIE DE MESURAGE .....	5
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE .....	5

### PRESENTATION DES RESULTATS ..... 5

### CROQUIS ..... 7

### RESULTATS DES MESURES ..... 10

### COMMENTAIRES ..... 28

### LES SITUATIONS DE RISQUE ..... 28

TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE .....	28
---	----

### OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES ..... 28

### ANNEXES ..... 29

NOTICE D'INFORMATION .....	29
CERTIFICAT DE QUALIFICATION .....	30

## 1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb  
- Articles L. 1334-5 à L. 1334-10 et R. 1334-10 à R. 1334-12 du code de la santé publique

## 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

### 2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : <b>CABRIEL Thomas</b>	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : <b>ICERT, Parc EDONIA</b> <b>Rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE</b> Numéro de Certification de qualification : <b>CDPI2101</b> Date d'obtention : <b>12/10/2017</b>
---	--

### 2.2 Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Autorisation ASN (DGSNR) : <b>T060373</b> Nom du titulaire : <b>EX'IM AZUR</b>	Date d'autorisation : <b>30/08/2017</b> Expire-le : <b>29/08/2022</b>
---	--

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : **BELLIN Jean-Pierre**

### 2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriqueur de l'étalon : <b>Eckert &amp; Ziegler</b> N° NIST de l'étalon : <b>SRM 2573</b>	Concentration : <b>1,04 mg/cm<sup>2</sup></b> Incertitude : <b>0,064 mg/cm<sup>2</sup></b>
---	---

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm <sup>2</sup> )
En début du CREP	1	01/08/2019	1,01
En fin du CREP	649	01/08/2019	1,01
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil. En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

### 2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : <b>NC</b> Nom du contact : <b>NC</b>	Coordonnées : <b>NC</b>
--	-------------------------

### 2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction : <b>Avant 1949</b> Nombre de bâtiments : <b>1</b>	Nombre de cages d'escalier : <b>1</b> Nombre de niveaux : <b>3</b>
---	---

### 2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : <b>14 boulevard Borriglione</b> <b>06380 MOULINET</b> Type : <b>Maison individuelle</b> Nombre de Pièces : <b>11</b> Référence Cadastre : <b>H - 243</b>	Bâtiment : Entrée/cage n° : Etage : Situation sur palier : Destination du bâtiment :
--	--

### 2.7 Occupation du bien

L'occupant est	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input checked="" type="checkbox"/> Sans objet, le bien est vacant	Nom de l'occupant si différent du propriétaire : Nom :
----------------	---	---

2.8 Liste des locaux visites		
N°	Local	Etage
1	Entrée	RDC
2	Chambre n°1	RDC
3	Sanitaires	RDC
4	Vestiaire	RDC
5	Couloir n°1	RDC
6	Pièce n°1	RDC
7	Dégagement	RDC
8	Atelier	RDC
9	Cuisine	RDC
10	Chambre n°2	RDC
11	Chambre n°3	RDC
12	Placard	RDC
13	Escalier n°1	RDC/1er
14	Palier	1er
15	Chambre n°4	1er
16	Sas	1er
17	Salle de Bains	1er
18	Chambre n°5	1er
19	Chambre n°6	1er
20	Chambre n°7	1er
21	Escalier n°2	1er / 2ème
22	Couloir n°2	2ème
23	Salle d'eau	2ème
24	WC n°1	2ème
25	Chambre n°8	2ème
26	Pièce n°2	1er
27	WC n°2	1er

2.9 Liste des locaux non visites			
N°	Local	Etage	Justification
28	Pièce n°3	1er	Porte condamnée. Les obligations du propriétaire et du donneur d'ordre ne sont pas remplies, nous nous tenons à votre disposition pour une visite de contrôle ultérieure.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE	
<p>La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb</p> <p>Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm<sup>2</sup>.</p> <p>Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).</p>	

### 3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm<sup>2</sup>

### 3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm<sup>2</sup>) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm<sup>2</sup>) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm<sup>2</sup>), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

### 3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm<sup>2</sup>), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm<sup>2</sup> ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

## 4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

**NOTE** Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

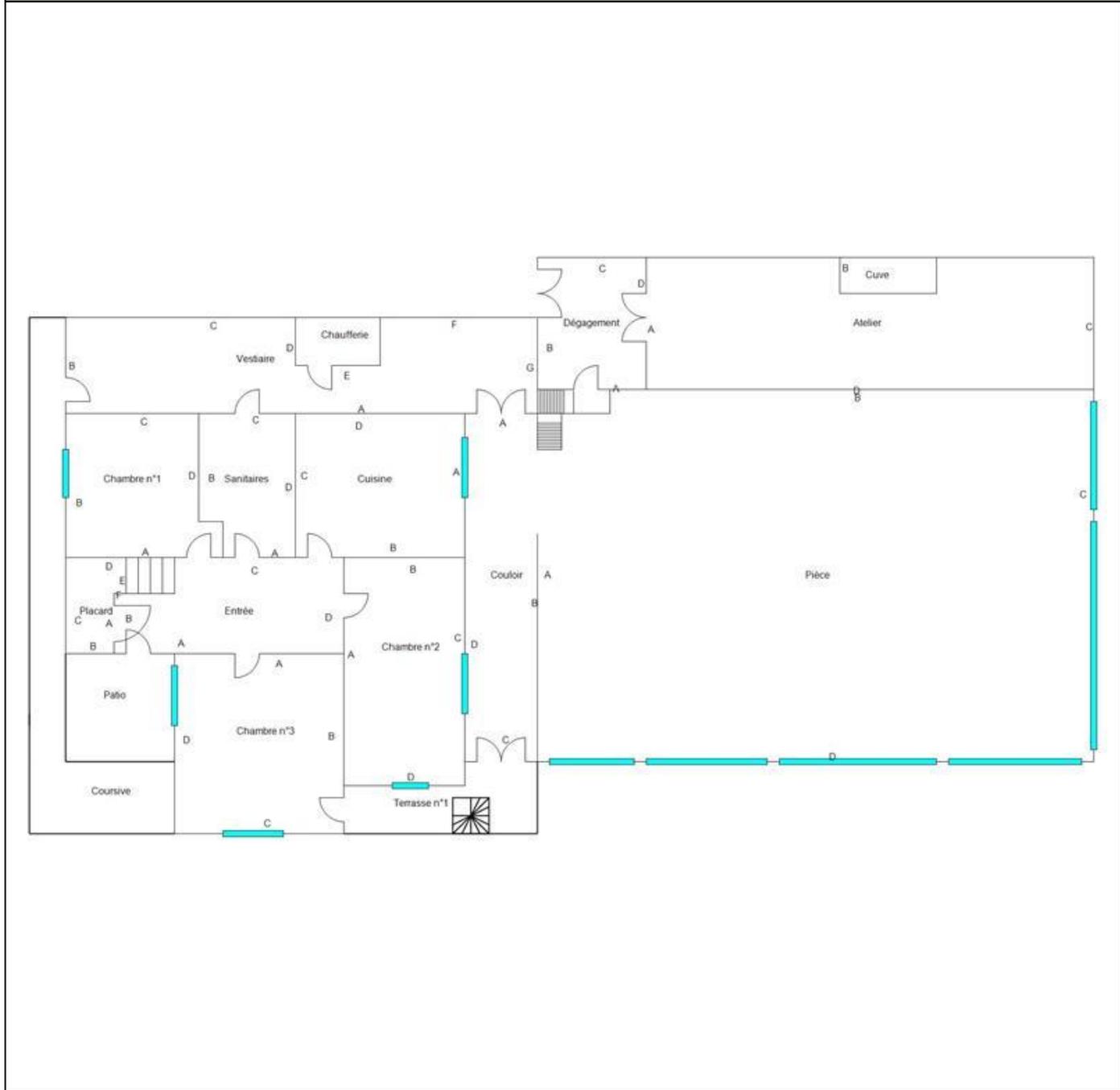
Classement des unités de diagnostic:



Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

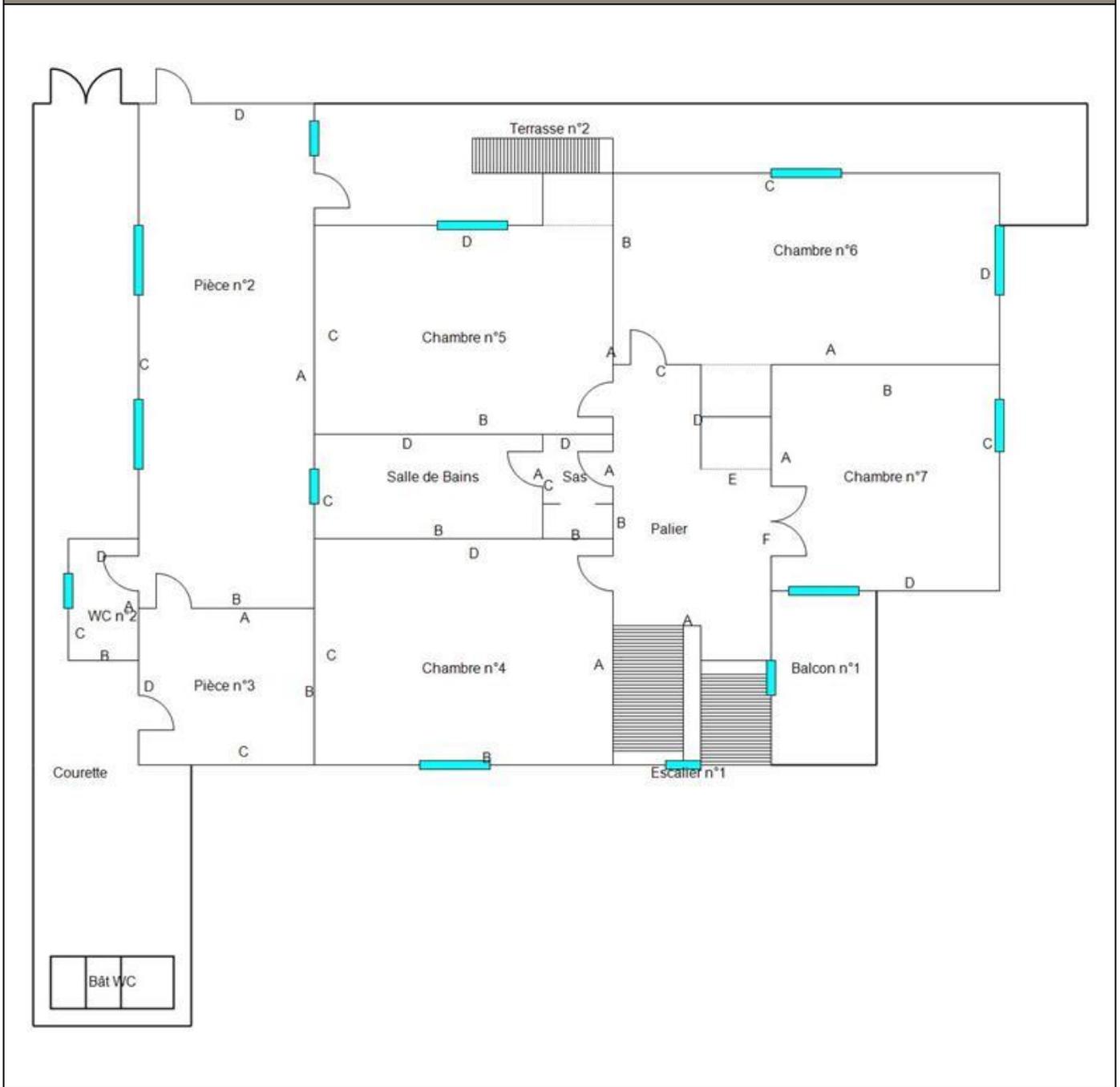
**5 CROQUIS**

**Croquis N°1**



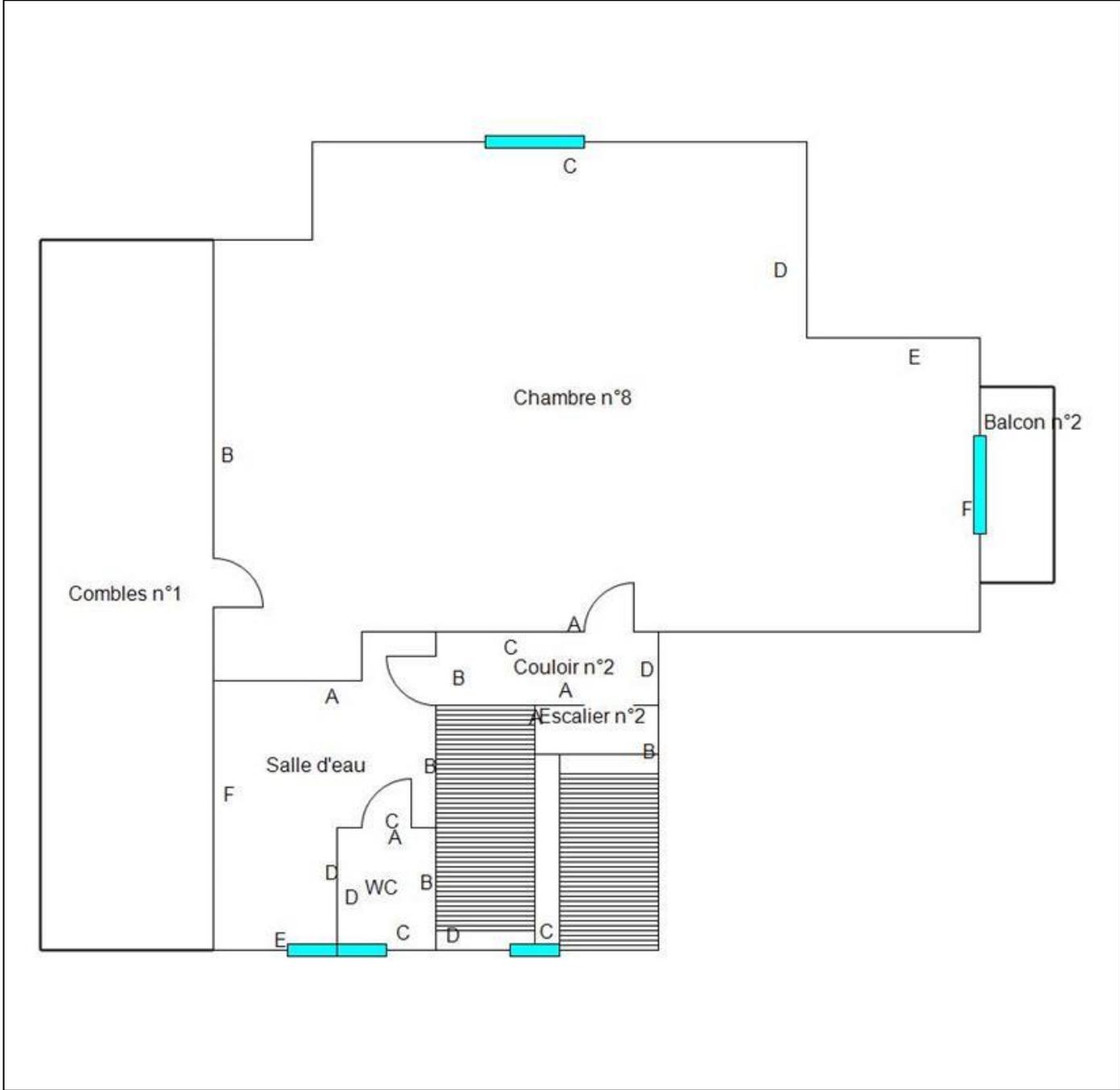
Constat des Risques d'Exposition au Plomb

**Croquis N°2**



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

**Croquis N°3**



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

## 6 RESULTATS DES MESURES

### Local : Entrée (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
2	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,3	0	
3					+ de 1 m			0,09		
32	A	Porte + Bâti n°5	Bois	Peinture	Milieu			0,25	0	
33					+ de 1 m			0,07		
16	A	Porte n°1 Dormant	Bois	Vernis	Milieu			0,08	0	
17					+ de 1 m			0,04		
18	A	Porte n°1 Ouvrant extérieur	Bois	Vernis	Milieu			0,06	0	
19					+ de 1 m			0,08		
20	A	Porte n°1 Ouvrant intérieur	Bois	Vernis	Milieu			0,17	0	
21					+ de 1 m			0,07		
4	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0	
5					+ de 1 m			0,1		
22	B	Porte + Bâti	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0	
23					+ de 1 m			0,1		
6	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,03	0	
7					+ de 1 m			0,09		
8	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
9					+ de 1 m			0,09		
10	E	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,27	0	
11					+ de 1 m			0,09		
24	E	Porte + Bâti n°1	Bois	Peinture	Milieu			0,08	0	
25					+ de 1 m			0,05		
26	E	Porte + Bâti n°2	Bois	Peinture	Milieu			0,08	0	
27					+ de 1 m			0,08		
28	E	Porte + Bâti n°3	Bois	Peinture	Milieu			0,09	0	
29					+ de 1 m			0,06		
12	F	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
13					+ de 1 m			0,06		
30	F	Porte + Bâti n°4	Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
31					+ de 1 m			0,1		
14	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu			0,16	0	
15					+ de 1 m			0,06		
Nombre total d'unités de diagnostic			16	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

### Local : Chambre n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
34	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
35					+ de 1 m			0,1		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

44	A	Porte + Bâti	Bois	Peinture	Milieu			0,29	0	
45					+ de 1 m			0,1		
46	B	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu		0,05	0	
47						+ de 1 m				
48	B	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu		0,1	0	
49						+ de 1 m				
50	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu		0,1	0	
51						+ de 1 m				
52	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Milieu		0,05	0	
53						+ de 1 m				
36	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu		0,24	0		
37					+ de 1 m					0,09
38	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu		0,05	0		
39					+ de 1 m					0,1
40	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu		0,07	0		
41					+ de 1 m					0,05
42	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu		0,08	0		
43					+ de 1 m					0,09
	Toutes zones	Plinthes	Carrelage							Carrelage
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>11</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : Sanitaires (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
54	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,05	0	
55					+ de 1 m			0,17		
	A	Murs	Carrelage							Carrelage
64	A	Porte + Bâti	Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
65					+ de 1 m			0,05		
56	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,08	0	
57					+ de 1 m			0,05		
	B	Murs	Carrelage							Carrelage
58	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,16	0	
59					+ de 1 m			0,12		
	C	Murs	Carrelage							Carrelage
60	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,24	0	
61					+ de 1 m			0,04		
	D	Murs	Carrelage							Carrelage
62	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
63					+ de 1 m			0,12		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>10</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : Vestiaire (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
66	A	Mur	Béton	Enduit	Milieu			0,07	0	
67					+ de 1 m			0,05		
84	A	Porte + Bâti n°1	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
85					+ de 1 m			0,06		
86	A	Porte + Bâti n°2	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
87					+ de 1 m			0,1		
68	B	Mur	Béton	Enduit	Milieu			0,07	0	
69					+ de 1 m			0,24		
88	B	Porte n°1	Dormant	Bois	Vernis	Milieu		0,13	0	
89						+ de 1 m				
90	B	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Vernis	Milieu		0,26	0	
91						+ de 1 m				
92	B	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Vernis	Milieu		0,07	0	
93						+ de 1 m				
70	C	Mur	Béton	Enduit	Milieu			0,27	0	
71					+ de 1 m			0,1		
72	D	Mur	Béton	Enduit	Milieu			0,11	0	
73					+ de 1 m			0,07		
74	E	Mur	Béton	Enduit	Milieu			0,18	0	
75					+ de 1 m			0,13		
94	E	Porte + Bâti n°3	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0	
95					+ de 1 m			0,27		
76	F	Mur	Béton	Enduit	Milieu			0,09	0	
77					+ de 1 m			0,09		
78	G	Mur	Béton	Enduit	Milieu			0,07	0	
79					+ de 1 m			0,09		
80	H	Mur	Béton	Enduit	Milieu			0,11	0	
81					+ de 1 m			0,07		
82	Plafond	Plafond	Béton	Enduit	Milieu			0,09	0	
83					+ de 1 m			0,05		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>15</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : Couloir n°1 (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
96	A	Mur	Béton	Enduit	Milieu			0,11	0	
97					+ de 1 m			0,07		
106	A	Porte + Bâti	Bois	Peinture	Milieu			0,05	0	
107					+ de 1 m			0,09		
98	B	Mur	Béton	Enduit	Milieu			0,1	0	
99					+ de 1 m			0,1		
100	C	Mur	Béton	Enduit	Milieu			0,05	0	

101						+ de 1 m			0,03			
108	C	Porte n°1	Dormant	Bois	Vernis	Milieu			0,14	0		
109						+ de 1 m			0,04			
110	C	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Vernis	Milieu			0,04	0		
111						+ de 1 m			0,1			
112	C	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Vernis	Milieu			0,09	0		
113						+ de 1 m			0,05			
102	D	Mur		Béton	Enduit	Milieu			0,06	0		
103						+ de 1 m			0,08			
	D	Porte-fenêtre n°1	Dormant	aluminium							Aluminium	
	D	Porte-fenêtre n°1	Ouvrant	aluminium							Aluminium	
104	Plafond	Plafond		Béton	Crépi	Milieu			0,06	0		
105						+ de 1 m			0,07			
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>				<b>11</b>		<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>		<b>0,00 %</b>

Local : Pièce n°1 (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
114	A	Mur		Béton	Peinture	Milieu			0,13	0	
115						+ de 1 m			0,07		
	B	Escalier n°1	Ensemble des contre-marches	Béton							Non peint
	B	Escalier n°1	Ensemble des marches	Béton							Non peint
120	B	Escalier n°1	Main-courante	Métal	Peinture	Milieu			0,09	0	
121						+ de 1 m			0,07		
116	B	Mur		Béton	Peinture	Milieu			0,06	0	
117						+ de 1 m			0,1		
122	C	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Vernis	Milieu			0,25	0	
123						+ de 1 m			0,1		
124	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Vernis	Milieu			0,11	0	
125						+ de 1 m			0,05		
126	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Vernis	Milieu			0,28	0	
127						+ de 1 m			0,08		
128	C	Fenêtre n°2	Dormant	Bois	Vernis	Milieu			0,11	0	
129						+ de 1 m			0,1		
130	C	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Vernis	Milieu			0,03	0	
131						+ de 1 m			0,2		
132	C	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Vernis	Milieu			0,1	0	
133						+ de 1 m			0,08		
	C	Mur		Pierres	Non peint						Non peint
	D	Mur		Pierres	Non peint						Non peint
134	D	Porte-fenêtre n°1	Dormant	Bois	Vernis	Milieu			0,05	0	
135						+ de 1 m			0,11		
136	D	Porte-fenêtre n°1	Ouvrant	Bois	Vernis	Milieu			0,15	0	
137						+ de 1 m			0,15		
138	D	Porte-fenêtre n°2	Dormant	Bois	Vernis	Milieu			0,06	0	
139						+ de 1 m			0,06		

140	D	Porte-fenêtre n°2	Ouvrant	Bois	Vernis	Milieu		0,1	0	
141						+ de 1 m		0,08		
142	D	Porte-fenêtre n°3	Dormant	Bois	Vernis	Milieu		0,09	0	
143						+ de 1 m		0,09		
144	D	Porte-fenêtre n°3	Ouvrant	Bois	Vernis	Milieu		0,05	0	
145						+ de 1 m		0,05		
146	D	Porte-fenêtre n°4	Dormant	Bois	Vernis	Milieu		0,11	0	
147						+ de 1 m		0,23		
148	D	Porte-fenêtre n°4	Ouvrant	Bois	Vernis	Milieu		0,13	0	
149						+ de 1 m		0,04		
152	Plafond	Conduit		Amiante ciment		Milieu		0,07	0	
153						+ de 1 m		0,05		
118	Plafond	Plafond		Bois	Vernis	Milieu		0,07	0	
119						+ de 1 m		0,06		
150	Toiture	Plaques ondulées		Amiante ciment		Milieu		0,09	0	
151						+ de 1 m		0,22		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>				<b>24</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>

Local : Dégagement (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
154	A	Mur		Béton	Enduit	Milieu			0,09	0	
155						+ de 1 m		0,09			
164	A	Porte + Bâti n°1		Bois	Peinture	Milieu			0,04	0	
165						+ de 1 m		0,16			
156	B	Mur		Béton	Enduit	Milieu			0,09	0	
157						+ de 1 m		0,07			
166	B	Porte n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,11	0	
167						+ de 1 m		0,15			
168	B	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,05	0	
169						+ de 1 m		0,16			
170	B	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
171						+ de 1 m		0,04			
172	B	Porte n°2	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,05	0	
173						+ de 1 m		0,11			
174	B	Porte n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,05	0	
175						+ de 1 m		0,12			
176	B	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,09	0	
177						+ de 1 m		0,05			
158	C	Mur		Béton	Enduit	Milieu			0,08	0	
159						+ de 1 m		0,1			
160	D	Mur		Béton	Enduit	Milieu			0,09	0	
161						+ de 1 m		0,08			
178	D	Porte + Bâti n°2		Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
179						+ de 1 m		0,07			
162	Plafond	Plafond		Bois	Vernis	Milieu			0,09	0	
163						+ de 1 m		0,23			
180	Toiture	Plaques ondulées		Amiante ciment		Milieu			0,05	0	

181					+ de 1 m			0,07		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>14</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : Atelier (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Non peint						Non peint
182	A	Porte + Bâti	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0	
183					+ de 1 m			0,1		
	B	Mur	Plâtre	Non peint						Non peint
	C	Mur	Plâtre	Non peint						Non peint
	D	Mur	Plâtre	Non peint						Non peint
186	Sol	Mitre	Amiante ciment		Milieu			0,14	0	
187					+ de 1 m			0,06		
184	Toiture	Plaques ondulées	Amiante ciment		Milieu			0,15	0	
185					+ de 1 m			0,09		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>7</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : Cuisine (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
188	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
189					+ de 1 m			0,07		
	A	Murs	Carrelage							Carrelage
	A	Porte-fenêtre n°1	Dormant	aluminium	Peinture					Aluminium
	A	Porte-fenêtre n°1	Ouvrant	aluminium	Peinture					Aluminium
190	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,2	0	
191					+ de 1 m			0,06		
	B	Murs	Carrelage							Carrelage
198	B	Porte + Bâti	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
199					+ de 1 m			0,24		
192	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0	
193					+ de 1 m			0,05		
	C	Murs	Carrelage							Carrelage
194	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,08	0	
195					+ de 1 m			0,05		
	D	Murs	Carrelage							Carrelage
196	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
197					+ de 1 m			0,07		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>12</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : Chambre n°2 (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm <sup>2</sup> )	Classement	Observations
200	A	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,05	0	
201						+ de 1 m			0,1		
210	A	Porte + Bâti		Bois	Peinture	Milieu			0,11	0	
211						+ de 1 m			0,04		
202	B	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,19	0	
203						+ de 1 m			0,11		
204	C	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
205						+ de 1 m			0,05		
212	C	Porte-fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,14	0	
213						+ de 1 m			0,07		
214	C	Porte-fenêtre n°1	Ouvrant	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0	
215						+ de 1 m			0,08		
216	C	Porte-fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Milieu	D	Ecaillage	1,5	3	
217	D	Fenêtre n°1		Dormant	Bois	Peinture			0,04	0	
218									+ de 1 m		
219	D	Fenêtre n°1		Ouvrant extérieur	Bois	Peinture			0,09	0	
220									+ de 1 m		
221	D	Fenêtre n°1		Ouvrant intérieur	Bois	Peinture			0,03	0	
222									+ de 1 m		
223	D	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Milieu	D	Ecaillage	1,3	3	
206	D	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,09	0	
207						+ de 1 m			0,11		
208	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Milieu			0,05	0	
209						+ de 1 m			0,11		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>				<b>13</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>2</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>15,38 %</b>	

Local : Chambre n°3 (RDC)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm <sup>2</sup> )	Classement	Observations
224	A	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
225						+ de 1 m			0,06		
234	A	Porte + Bâti		Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
235						+ de 1 m			0,27		
226	B	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,11	0	
227						+ de 1 m			0,1		
228	C	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
229						+ de 1 m			0,11		
236	C	Porte-fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,26	0	
237						+ de 1 m			0,07		
238	C	Porte-fenêtre n°1	Ouvrant	Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
239						+ de 1 m			0,08		
240	C	Porte-fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Milieu	D	Ecaillage	1,2	3	

230	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,05	0	
231					+ de 1 m			0,1		
241	D	Porte-fenêtre n°2 Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,05	0	
242					+ de 1 m			0,08		
243	D	Porte-fenêtre n°2 Ouvrant	Bois	Peinture	Milieu			0,11	0	
244					+ de 1 m			0,18		
245	D	Porte-fenêtre n°2 Volets	Bois	Peinture	Milieu	D	Ecaillage	1,1	3	
232	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu			0,23	0	
233					+ de 1 m			0,22		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>12</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>2</b>	<b>% de classe 3</b>		<b>16,67 %</b>

### Local : Placard (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm <sup>2</sup> )	Classement	Observations
246	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0	
247					+ de 1 m			0,07		
260	A	Porte + Bâti	Bois	Peinture	Milieu			0,04	0	
261					+ de 1 m			0,08		
248	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
249					+ de 1 m			0,09		
250	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,05	0	
251					+ de 1 m			0,05		
252	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,09	0	
253					+ de 1 m			0,11		
254	E	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,05	0	
255					+ de 1 m			0,11		
256	F	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0	
257					+ de 1 m			0,04		
258	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu			0,22	0	
259					+ de 1 m			0,1		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>8</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>		<b>0,00 %</b>

### Local : Escalier n°1 (RDC/1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm <sup>2</sup> )	Classement	Observations
262	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,03	0	
263					+ de 1 m			0,07		
281	B	Fenêtre n°2 Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,04	0	
282					+ de 1 m			0,1		
283	B	Fenêtre n°2 Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,09	0	
284					+ de 1 m			0,12		
285	B	Fenêtre n°2 Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0	
286					+ de 1 m			0,06		
289	B	Garde-corps n°2	Métal	Peinture	Milieu	D	Ecaillage	5,3	3	
264	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0	

265						+ de 1 m			0,1		
274	C	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
275						+ de 1 m			0,05		
276	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
277						+ de 1 m			0,05		
278	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
279						+ de 1 m			0,09		
280	C	Garde-corps n°1		Métal	Peinture	+ de 1 m	D	Ecaillage	4,5	3	
266	C	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
267						+ de 1 m			0,11		
268	D	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,09	0	
269						+ de 1 m			0,09		
270	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Milieu			0,05	0	
271						+ de 1 m			0,1		
	Sol	Escalier n°1	Ensemble des contre-marches	Granito							Non peint
	Sol	Escalier n°1	Ensemble des marches	Granito							Non peint
287	Sol	Escalier n°1	Main-courante	Bois	Vernis	Milieu			0,19	0	
288						+ de 1 m			0,05		
272	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Milieu			0,09	0	
273						+ de 1 m			0,06		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>17</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>2</b>	<b>% de classe 3</b>		<b>11,76 %</b>	

Local : Palier (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm <sup>2</sup> )	Classement	Observations	
290	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0		
291					+ de 1 m			0,23			
292	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,08	0		
293					+ de 1 m			0,1			
304	B	Porte + Bâti n°1	Bois	Peinture	Milieu			0,1	0		
305					+ de 1 m			0,09			
306	B	Porte + Bâti n°2	Bois	Peinture	Milieu			0,05	0		
307					+ de 1 m			0,06			
308	B	Porte + Bâti n°3	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0		
309					+ de 1 m			0,08			
294	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,05	0		
295					+ de 1 m			0,05			
310	C	Porte + Bâti n°4	Bois	Peinture	Milieu			0,12	0		
311					+ de 1 m			0,05			
296	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,3	0		
297					+ de 1 m			0,16			
298	E	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0		
299					+ de 1 m			0,08			
312	E	Placard	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0		
313					+ de 1 m			0,15			
300	F	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,19	0		

301					+ de 1 m			0,14		
314	F	Porte + Bâti n°5	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
315					+ de 1 m			0,05		
302	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
303					+ de 1 m			0,05		
316	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
317					+ de 1 m			0,05		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>14</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

**Local : Chambre n°4 (1er)**

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
318	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
319					+ de 1 m			0,1		
328	A	Porte + Bâti	Bois	Peinture	Milieu			0,09	0	
329					+ de 1 m			0,05		
332	B	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu		0,08	0	
333						+ de 1 m				
334	B	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu		0,2	0	
335						+ de 1 m				
336	B	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu		0,23	0	
337						+ de 1 m				
338	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Milieu		0,07	0	
339						+ de 1 m				
320	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
321					+ de 1 m			0,03		
322	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,08	0	
323					+ de 1 m			0,12		
324	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
325					+ de 1 m			0,06		
326	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu			0,08	0	
327					+ de 1 m			0,06		
330	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	Milieu			0,09	0	
331					+ de 1 m			0,08		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>11</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

**Local : Sas (1er)**

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
340	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,08	0	
341					+ de 1 m			0,04		
352	A	Porte + Bâti n°1	Bois	Peinture	Milieu			0,27	0	
353					+ de 1 m			0,08		
342	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
343					+ de 1 m			0,06		
356	B	Placard	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	

357					+ de 1 m			0,06		
344	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,04	0	
345					+ de 1 m			0,06		
354	C	Porte + Bâti n°2	Bois	Peinture	Milieu			0,08	0	
355					+ de 1 m			0,17		
346	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,09	0	
347					+ de 1 m			0,07		
348	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu			0,04	0	
349					+ de 1 m			0,08		
350	Sol	Plancher	Bois	Revêtement de sol	Milieu			0,06	0	
351					+ de 1 m			0,1		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>9</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : Salle de Bains (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
358	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,09	0	
359					+ de 1 m			0,04		
	A	Murs	Carrelage							Carrelage
370	A	Porte + Bâti	Bois	Peinture	Milieu			0,16	0	
371					+ de 1 m			0,19		
360	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,09	0	
361					+ de 1 m			0,1		
	B	Murs	Carrelage							Carrelage
372	C	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu		0,04	0	
373						+ de 1 m				
374	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu		0,23	0	
375						+ de 1 m				
376	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu		0,1	0	
377						+ de 1 m				
378	C	Garde-corps	Métal	Peinture	Milieu			0,09	0	
379					+ de 1 m			0,08		
362	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,08	0	
363					+ de 1 m			0,14		
	C	Murs	Carrelage							Carrelage
380	D	Conduit	Amiante ciment		Milieu			0,09	0	
381					+ de 1 m			0,06		
364	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,11	0	
365					+ de 1 m			0,05		
	D	Murs	Carrelage							Carrelage
366	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu			0,04	0	
367					+ de 1 m			0,08		
368	Sol	Plancher	Bois	Revêtement de sol	Milieu			0,11	0	
369					+ de 1 m			0,2		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>16</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

Local : Chambre n°5 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
382	A	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,21	0	
383						+ de 1 m			0,16		
384	B	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
385						+ de 1 m			0,1		
386	C	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,05	0	
387						+ de 1 m			0,11		
388	D	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,14	0	
389						+ de 1 m			0,04		
392	D	Porte-fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
393						+ de 1 m			0,08		
394	D	Porte-fenêtre n°1	Ouvrant	Bois	Peinture	Milieu			0,22	0	
395						+ de 1 m			0,09		
396	D	Porte-fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Milieu			0,04	0	
397						+ de 1 m			0,09		
390	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
391						+ de 1 m			0,08		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>				<b>8</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : Chambre n°6 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
398	A	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0	
399						+ de 1 m			0,1		
410	A	Placard		Bois	Peinture	Milieu			0,07	0	
411						+ de 1 m			0,24		
408	A	Porte + Bâti		Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
409						+ de 1 m			0,07		
400	B	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,2	0	
401						+ de 1 m			0,13		
412	C	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,08	0	
413						+ de 1 m			0,08		
414	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0	
415						+ de 1 m			0,27		
416	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,08	0	
417						+ de 1 m			0,06		
418	C	Fenêtre n°1		Volets	Bois	Peinture			0,22	0	
419									+ de 1 m		
402	C	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
403						+ de 1 m			0,16		
420	D	Fenêtre n°2		Dormant	Bois	Peinture			0,11	0	
421									+ de 1 m		
422	D	Fenêtre n°2		Ouvrant	Bois	Peinture			0,06	0	

423			extérieur			+ de 1 m			0,1		
424	D	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,04	0	
425						+ de 1 m			0,05		
426	D	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	Milieu			0,04	0	
427						+ de 1 m			0,07		
404	D	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0	
405						+ de 1 m			0,04		
406	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
407						+ de 1 m			0,05		
428	Toutes zones	Plinthes		Bois	Peinture	Milieu			0,08	0	
429						+ de 1 m			0,05		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>16</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>		<b>0,00 %</b>	

Local : Chambre n°7 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
430	A	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,08	0	
431						+ de 1 m			0,04		
432	B	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,08	0	
433						+ de 1 m			0,1		
454	Balcon	Garde-corps		Métal	Peinture	Milieu	D	Ecaillage	3,5	3	
440	C	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,27	0	
441						+ de 1 m			0,09		
442	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
443						+ de 1 m			0,06		
444	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,11	0	
445						+ de 1 m			0,08		
446	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Milieu			0,11	0	
447						+ de 1 m			0,17		
434	C	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
435						+ de 1 m			0,07		
436	D	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
437						+ de 1 m			0,07		
448	D	Porte-fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,15	0	
449						+ de 1 m			0,11		
450	D	Porte-fenêtre n°1	Ouvrant	Bois	Peinture	Milieu			0,16	0	
451						+ de 1 m			0,09		
452	D	Porte-fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0	
453						+ de 1 m			0,05		
438	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
439						+ de 1 m			0,07		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>13</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>1</b>	<b>% de classe 3</b>		<b>7,69 %</b>	

Local : Pièce n°2 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
605	A	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
606						+ de 1 m			0,05		
607	A	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0	
608						+ de 1 m			0,05		
609	A	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,05	0	
610						+ de 1 m			0,09		
611	A	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Milieu			0,09	0	
612						+ de 1 m			0,11		
581	A	Mur		Plâtre	Enduit	Milieu			0,07	0	
582						+ de 1 m			0,05		
591	A	Porte n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,19	0	
592						+ de 1 m			0,04		
593	A	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
594						+ de 1 m			0,07		
595	A	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0	
596						+ de 1 m			0,06		
583	B	Mur		Plâtre	Enduit	Milieu			0,06	0	
584						+ de 1 m			0,06		
613	C	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0	
614						+ de 1 m			0,1		
615	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,11	0	
616						+ de 1 m			0,08		
617	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
618						+ de 1 m			0,05		
619	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Milieu			0,03	0	
620						+ de 1 m			0,06		
621	C	Fenêtre n°2	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,08	0	
622						+ de 1 m			0,11		
623	C	Fenêtre n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,05	0	
624						+ de 1 m			0,05		
625	C	Fenêtre n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,12	0	
626						+ de 1 m			0,09		
627	C	Fenêtre n°2	Volets	Bois	Peinture	Milieu			0,05	0	
628						+ de 1 m			0,29		
585	C	Mur		Plâtre	Enduit	Milieu			0,1	0	
586						+ de 1 m			0,06		
597	C	Porte + Bâti		Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
598						+ de 1 m			0,1		
587	D	Mur		Plâtre	Enduit	Milieu			0,1	0	
588						+ de 1 m			0,08		
599	D	Porte n°2	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,04	0	
600						+ de 1 m			0,04		
601	D	Porte n°2	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
602						+ de 1 m			0,06		

603	D	Porte n°2	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu		0,22	0	
604						+ de 1 m		0,07		
589	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Milieu		0,07	0	
590						+ de 1 m		0,05		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>				<b>24</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>

Local : WC n°2 (1er)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
629	A	Mur		Plâtre	Enduit	Milieu			0,06	0	
630						+ de 1 m		0,07			
641	A	Porte + Bâti		Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
642						+ de 1 m		0,06			
631	B	Mur		Plâtre	Enduit	Milieu			0,06	0	
632						+ de 1 m		0,05			
643	C	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,08	0	
644		+ de 1 m				0,08					
645	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0	
646		+ de 1 m				0,09					
647	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,09	0	
648		+ de 1 m				0,11					
633	C	Mur		Plâtre	Enduit	Milieu			0,08	0	
634						+ de 1 m		0,07			
635	D	Mur		Plâtre	Enduit	Milieu			0,1	0	
636						+ de 1 m		0,06			
637	Plafond	Plafond		Bois	Vernis	Milieu			0,22	0	
638						+ de 1 m		0,1			
639	Sol	Plancher		Carrelage		Milieu			0,1	0	
640						+ de 1 m		0,06			
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>				<b>10</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : Escalier n°2 (1er / 2ème)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
455	A	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
456						+ de 1 m		0,1			
457	B	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,07	0	
458						+ de 1 m		0,08			
471	C	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,04	0	
472		+ de 1 m				0,07					
473	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
474		+ de 1 m				0,07					
475	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
476		+ de 1 m				0,1					
477	C	Garde-corps		Métal	Peinture	Milieu			0,09	0	
478						+ de 1 m		0,05			

459	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0		
460					+ de 1 m			0,1			
461	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0		
462					+ de 1 m			0,02			
463	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu			0,08	0		
464					+ de 1 m			0,12			
465	Sol	Escalier n°1	Ensemble des contre-marches	Bois	Vernis	Milieu			0,11	0	
466						+ de 1 m			0,09		
467	Sol	Escalier n°1	Ensemble des marches	Bois	Vernis	Milieu			0,06	0	
468						+ de 1 m			0,1		
469	Sol	Escalier n°1	Main-courante	Bois	Vernis	Milieu			0,09	0	
470						+ de 1 m			0,1		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>12</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>		

Local : Couloir n°2 (2ème)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
489	A	Dormant de porte	Bois	Peinture	Milieu			0,1	0		
490					+ de 1 m			0,11			
479	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0		
480					+ de 1 m			0,07			
481	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0		
482					+ de 1 m			0,14			
491	B	Porte + Bâti n°1	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0		
492					+ de 1 m			0,26			
483	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,05	0		
484					+ de 1 m			0,08			
493	C	Porte + Bâti n°2	Bois	Peinture	Milieu			0,21	0		
494					+ de 1 m			0,06			
485	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,27	0		
486					+ de 1 m			0,1			
487	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu			0,08	0		
488					+ de 1 m			0,05			
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>8</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>		

Local : Salle d'eau (2ème)											
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
495	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0		
496					+ de 1 m			0,26			
511	A	Porte + Bâti n°1	Bois	Peinture	Milieu			0,07	0		
512					+ de 1 m			0,07			
497	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,05	0		
498					+ de 1 m			0,05			
513	B	Porte + Bâti n°2	Bois	Peinture	Milieu			0,08	0		
514					+ de 1 m			0,23			

499	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0	
500					+ de 1 m			0,22		
515	D	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu		0,07	0	
516						+ de 1 m		0,1		
517	D	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu		0,07	0	
518						+ de 1 m		0,11		
519	D	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu		0,1	0	
520						+ de 1 m		0,08		
501	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu		0,19	0		
502					+ de 1 m		0,12			
503	E	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu		0,04	0		
504					+ de 1 m		0,22			
505	F	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu		0,07	0		
506					+ de 1 m		0,06			
507	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu		0,1	0		
508					+ de 1 m		0,11			
509	Sol	Plancher	Bois	Revêtement de sol	Milieu		0,06	0		
510					+ de 1 m		0,06			
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>13</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : WC n°1 (2ème)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
521	A	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0	
522					+ de 1 m		0,13			
531	A	Porte + Bâti	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
532					+ de 1 m		0,06			
523	B	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
524					+ de 1 m		0,1			
533	C	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu		0,06	0	
534						+ de 1 m		0,08		
535	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu		0,06	0	
536						+ de 1 m		0,04		
537	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu		0,09	0	
538						+ de 1 m		0,25		
525	C	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
526					+ de 1 m		0,1			
527	D	Mur	Plâtre	Peinture	Milieu			0,05	0	
528					+ de 1 m		0,05			
529	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	Milieu			0,09	0	
530					+ de 1 m		0,07			
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>			<b>9</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>	<b>0,00 %</b>	

Local : Chambre n°8 (2ème)											
N°	Zone	Unité de diagnostic		Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
577	A	Conduit		Amiante ciment		Milieu			0,29	0	
578						+ de 1 m			0,08		
539	A	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,11	0	
540						+ de 1 m			0,08		
553	A	Porte + Bâti		Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
554						+ de 1 m			0,05		
541	B	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,11	0	
542						+ de 1 m			0,08		
555	B	Porte n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,17	0	
556						+ de 1 m			0,07		
557	B	Porte n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,18	0	
558						+ de 1 m			0,06		
559	B	Porte n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,04	0	
560						+ de 1 m			0,06		
579	Balcon	Garde-corps		Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
580						+ de 1 m			0,05		
561	C	Fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,13	0	
562						+ de 1 m			0,06		
563	C	Fenêtre n°1	Ouvrant extérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,1	0	
564						+ de 1 m			0,1		
565	C	Fenêtre n°1	Ouvrant intérieur	Bois	Peinture	Milieu			0,06	0	
566						+ de 1 m			0,07		
567	C	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Milieu			0,04	0	
568						+ de 1 m			0,11		
543	C	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,09	0	
544						+ de 1 m			0,1		
545	D	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
546						+ de 1 m			0,06		
547	E	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,06	0	
548						+ de 1 m			0,11		
549	F	Mur		Plâtre	Peinture	Milieu			0,1	0	
550						+ de 1 m			0,07		
569	F	Porte-fenêtre n°1	Dormant	Bois	Peinture	Milieu			0,09	0	
570						+ de 1 m			0,04		
571	F	Porte-fenêtre n°1	Ouvrant	Bois	Peinture	Milieu			0,12	0	
572						+ de 1 m			0,04		
573	F	Porte-fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	Milieu			0,09	0	
574						+ de 1 m			0,14		
551	Plafond	Plafond		Plâtre	Peinture	Milieu			0,08	0	
552						+ de 1 m			0,05		
575	Plafond	Poutre		Bois	Peinture	Milieu			0,09	0	
576						+ de 1 m			0,04		
<b>Nombre total d'unités de diagnostic</b>				<b>21</b>	<b>Nombre d'unités de classe 3</b>			<b>0</b>	<b>% de classe 3</b>		<b>0,00 %</b>

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

LEGENDE			
Localisation	HG : en Haut à Gauche	HC : en Haut au Centre	HD : en Haut à Droite
	MG : au Milieu à Gauche	C : au Centre	MD : au Milieu à Droite
	BG : en Bas à Gauche	BC : en Bas au Centre	BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé	NV : Non visible	
	EU : Etat d'usage	D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES	
Néant	

## 8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé
Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

## 9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

<p>Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :</p> <p>«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»</p> <p>«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»</p>
---

# 10 ANNEXES

## NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

### **Les effets du plomb sur la santé**

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

**L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.**

### **Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb**

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

**Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :**

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

**En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions**

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

**Si vous êtes enceinte**

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

**CERTIFICAT DE QUALIFICATION**



**Certificat de compétences  
Diagnosticheur Immobilier**

N° CPDI2101 Version 012

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

**Monsieur CABRIEL Thomas**

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 31/10/2017 - Date d'expiration : 30/10/2022
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 31/10/2017 - Date d'expiration : 30/10/2022
DPE tout type de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment Date d'effet : 28/11/2017 - Date d'expiration : 27/11/2022
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 28/11/2017 - Date d'expiration : 27/11/2022
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 20/12/2018 - Date d'expiration : 19/12/2023
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 21/12/2017 - Date d'expiration : 20/12/2022
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 12/10/2017 - Date d'expiration : 11/10/2022
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 16/11/2017 - Date d'expiration : 15/11/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.  
Edité à Saint-Grégoire, le 26/12/2018.

\* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.

\*\*Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement. Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.



Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev13

Constat des Risques d'Exposition au Plomb